

La conciliation de principes divergents est au coeur de la controverse sur le nationalisme économique: le premier, selon lequel nous devons, pour accroître la prospérité mondiale, nous fonder sur le libre-échange entre nations et l'accès aux capitaux, aux connaissances techniques et aux idées de tous et le second, qui prône le contrôle de chaque Etat souverain sur son avenir économique.

Je crois -- et c'est en substance tout mon discours aujourd'hui -- qu'il est possible de concilier ces principes sans imposer de restrictions néfastes aux échanges commerciaux ou aux mouvements des capitaux.

J'appui cette assertion sur les événements qui se sont produits depuis la fin de la guerre. Nous avons été témoins de la croissance la plus radicale du niveau de vie, des douzaines de nouveaux Etats sont nés, chacun d'entre eux décidé à maîtriser son économie et les récessions périodiques de l'avant-guerre sont tombées dans l'oubli.

Simultanément, l'élimination radicale des barrières au commerce international, l'augmentation énorme du volume des échanges et le mouvement croissant et sans précédent de capitaux et de connaissances techniques d'un pays à un autre ont caractérisé cette période. Voilà le noeud de la question.

L'histoire nous a prouvé que des échanges plus libres, ainsi que l'accès aux capitaux, aux connaissances techniques et aux idées accroît l'aptitude de chaque pays à contrôler et à améliorer son rendement économique. Je ne peux passer sous silence le fait que les politiques de nationalisme économique répandues pendant l'avant-guerre n'ont pas épargné les pays qui les pratiquaient des effets de la Dépression. On a pu en outre constater au cours de l'après-guerre la dispersion, et non la concentration, de la puissance économique. Les Etats-Unis, hier encore géants parmi les mortels, se rangent maintenant au nombre des grands et partagent la puissance économique avec la nouvelle Europe et le Japon.

La conciliation est églament réalisable parce que l'on abandonne les positions extrémistes. Le protectionnisme n'est plus une doctrine économique respectée ni un moyen accepté d'accroître la richesse d'un pays. De plus, l'art de la négociation se précise de sorte que l'élimination des barrières commerciales se fait moins péniblement. Quant aux investissements étrangers, on ne peut plus en discuter en termes absolus. On parle maintenant de degrés, ou de l'attitude des sociétés multinationales, ou du contrôle réel